

# LA DÉCLARATION DES REVENUS PERSONNELS : LA 2042

Réussissez à établir facilement votre 2042.



En présentiel



En distanciel



## PUBLIC

Tout professionnel libéral adhérent de l'Association de Gestion Agréée partenaire : l'ARAPL Grand Ouest.



## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

Pour les sessions en VISIO, prévoir une connexion internet, stable, fluide et un PC ou un MAC équipé d'une webcam et d'un micro ouvert.



## DURÉE

1 demi-journée soit 4 heures.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES EN PRÉSENTIEL

Salle de formation adaptée et équipée en vidéoprojecteur, en tableau et en paperboard ainsi qu'un accès au Wifi.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et active.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis et évaluation de satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation.



## OBJECTIFS DE FORMATION :

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de remplir la déclaration 2042 en ayant connaissance des possibilités en matière d'impôt sur le revenu.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

1. Etablir la déclaration 2042 et ses annexes.

2. Repérer les choix possibles en matière d'impôt sur le revenu : les frais réels sur les salaires, le rattachement d'un enfant ou la déduction d'une pension alimentaire, la réalisation d'un revenu exceptionnel...



## ÉLÉMENTS DE CONTENU :

1. La situation familiale du contribuable et son évolution en cours d'année.

2. Les différentes catégories de revenus et déductions :

- ▶ Traitement des salaires, pensions, autres indemnités ...,
- ▶ Les revenus des capitaux mobiliers, les prélèvements sociaux à la source,
- ▶ Les plus-values mobilières,
- ▶ Les revenus fonciers,
- ▶ Les revenus non salariés : BA, BIC, BNC,
- ▶ Les charges déductibles du revenu.

3. Le calcul de l'impôt :

- ▶ Les tranches d'imposition,
- ▶ La réduction et les crédits d'impôts,
- ▶ Les prélèvements sociaux.

4. Comprendre les avis d'imposition.

5. Les points de vigilance et de recommandation.

ÊTRE  
ADHÉRENT(E)  
À  
L'ARAPL !

Ces formations peuvent vous intéresser :



PRENDRE EN COMPTE  
RECETTES ASSUJETTIES  
À LA TVA FACE AU RISQUE  
DE CONTRÔLE FISCAL



ACTUALITÉ  
FISCALE,  
LA LOI DE FINANCES

Dates, lieux et inscription : [www.mplgrandouest.org](http://www.mplgrandouest.org).

Numéro de téléphone unique : 02 41 35 19 20 - [contact@mplgrandouest.org](mailto:contact@mplgrandouest.org)